



Compte rendu technique de contrat mis en place

Restauration de 10ha de dunes grises par enlèvement des pins qui colonisent l'habitat prioritaire sur le site de la Teste

Mai 2022

Cédric Bouchet

Technicien Forestier Territorial - Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine
UT Biscarrosse - FD LA TESTE
MF de la Salie, Route de Biscarrosse, 33260 La Teste-de-Buch
Tél : 06 10 90 06 70

Delphine Boulet

Chef de projet espaces littoraux – animatrice Natura 2000
Agence Landes Nord Aquitaine
170 Rue Ulysse Pallu - 40000 Mont de Marsan
Tél : 06 26 74 81 11

Yannick Buret

Assistante Pôle Littoral
Service Développement, Littoral, Risques naturels
9, avenue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 05 57 81 67 51

Sommaire

1. Présentation du projet	3
2. Descriptif détaillé de l'action réalisée.....	5
2.1. Date d'intervention	5
2.2. Déroulement.....	5
2.3. Détails des interventions	6
3. Premiers résultats.....	9

1. Présentation du projet

- **Intitulé du contrat :**

Restauration de 10ha de dunes grises par enlèvement des pins qui colonisent l'habitat prioritaire sur le site de la Teste

- **Porteur :**

Contrat demandé par l'Office National des Forêts, gestionnaire de la Forêt Domaniale de la Teste et animateur du site Natura 2000 FR7200710

- **Espèces et habitats visés par le contrat :**

- Dunes grises des côtes atlantiques 2130-2
- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires 2130-5

- **Espèces PNA :**

Il est possible de penser qu'indirectement d'autres espèces comme le Lézard ocellé et de nombreux chiroptères, parmi lesquels la Grande Noctule, seront attirés par la présence de ces habitats (zone de chasse).

- **Action du DOCOB concernée :**

Fiche action GH04 : ouverture de milieux

Objectif A du DOCOB : Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales (A2 - Assurer le maintien des habitats naturels prioritaires (dunes grises, dunes brunes, pelouses annuelles...)).

Le maintien de la mosaïque d'habitats composant le milieu littoral, et donc de la dune grise (d'intérêt communautaire et habitat prioritaire) reste un enjeu majeur. De leur état de conservation dépend la diversité, et par conséquent la présence ou non d'espèces floristiques ou faunistiques particulières et d'intérêt remarquables.



Figure 1: Illustration de la progression des pins maritimes sur la dune grise, (ONF, La Salie)

- **Caractéristiques et justifications techniques**

Le projet prévoyait la restauration de la dune grise sur le site Natura 2000 par la coupe de pins qui colonisent peu à peu cet habitat d'intérêt écologique remarquable.

Le site présentait une situation de colonisation marquée de la strate arborée sur la dune grise sur tout son linéaire. Très sensible à la fermeture de son milieu par les ligneux, il était intéressant d'intervenir rapidement sur certaines zones afin de maintenir cet habitat prioritaire en régression sur de nombreux sites aquitains.

Cette action visait à permettre de maintenir un habitat d'un grand intérêt écologique faune flore et devait être menée rapidement tant que les pins ne présentent pas une trop forte densité et qu'ils ne mettent pas en péril l'écosystème propre à l'habitat dune grise. En effet le Pin maritime modifie l'humus, de par le recouvrement du sol par ses aiguilles, ce qui affecte particulièrement la flore de la dune grise.

- **Effets attendus**

Développement et restauration d'une dune grise fonctionnelle sur les zones fauchées, apparition d'espèces patrimoniales (Romulée à bulbe, orchidacées...) et maintien des espèces existantes dont les mousses et les lichens caractéristiques, terrain favorable à certaines espèces (terrain de chasse pour certains chiroptères...), apparition d'habitats thermophiles (pelouses annuelles, dune grise, lande sèche...) ou hygrophiles.

L'ouverture de la dune faciliterait également la colonisation du lapin de garenne présent sur le site. Le lapin de garenne est une espèce intéressante lorsque les densités sont assez importantes car elles contribuent au maintien d'une végétation assez rase qui favorise certains milieux particuliers devenus rares.

L'intérêt de cette opération résidait aussi dans le fait que les produits issus du débroussaillage seraient revalorisés localement. En effet les bois coupés ont été récupérés et seront broyés pour être ensuite réutilisés en couvertures de sol dans le cadre des plans-plage à proximité. Le broyat de pins sera ici utilisé pour le paillage des chemins et des places de stationnement en particulier.



Figure 2 : Exemple de paillage utilisé dans le cadre d'un plan plage (ONF)



Figure 3: Broyeur et broyat récupéré pour être réutilisé sur les cheminements, (C. Bouchet, ONF)

2. Descriptif détaillé de l'action réalisée

2.1. Date d'intervention

L'intervention de coupe s'est déroulée du 14 au 18 février 2022 et le débardage du du 21 au 25 février de la même année.

2.2. Déroulement

Cette action s'est cantonnée à couper les pins sur la dune grise encore en état de fonctionnement correct mais qui montrait un début de végétalisation par la colonisation du pin maritime et d'espèces herbacées et arbustives (genets, arbousiers...). Un protocole a été mis en place pour favoriser la préservation du site. De nombreux passages et routes forestières existent, le technicien forestier local a déterminé avec l'entreprise le plan de circulation le plus approprié afin de ne pas détériorer le site.

Concernant le matériel utilisé le porteur forestier, chargé de l'évacuation des bois, était équipé de pneus basse pression afin de limiter au maximum les dégradations au sol. Les deux photos suivantes permettent d'illustrer l'état du sol après passage du véhicule. Le sol ne présente pas d'ornières et conserve ces mousses, lichens et herbacées. Les traces de cheminements présentes sur la photo de gauche sont dues uniquement aux passages de piétons sur des cheminements sauvages.



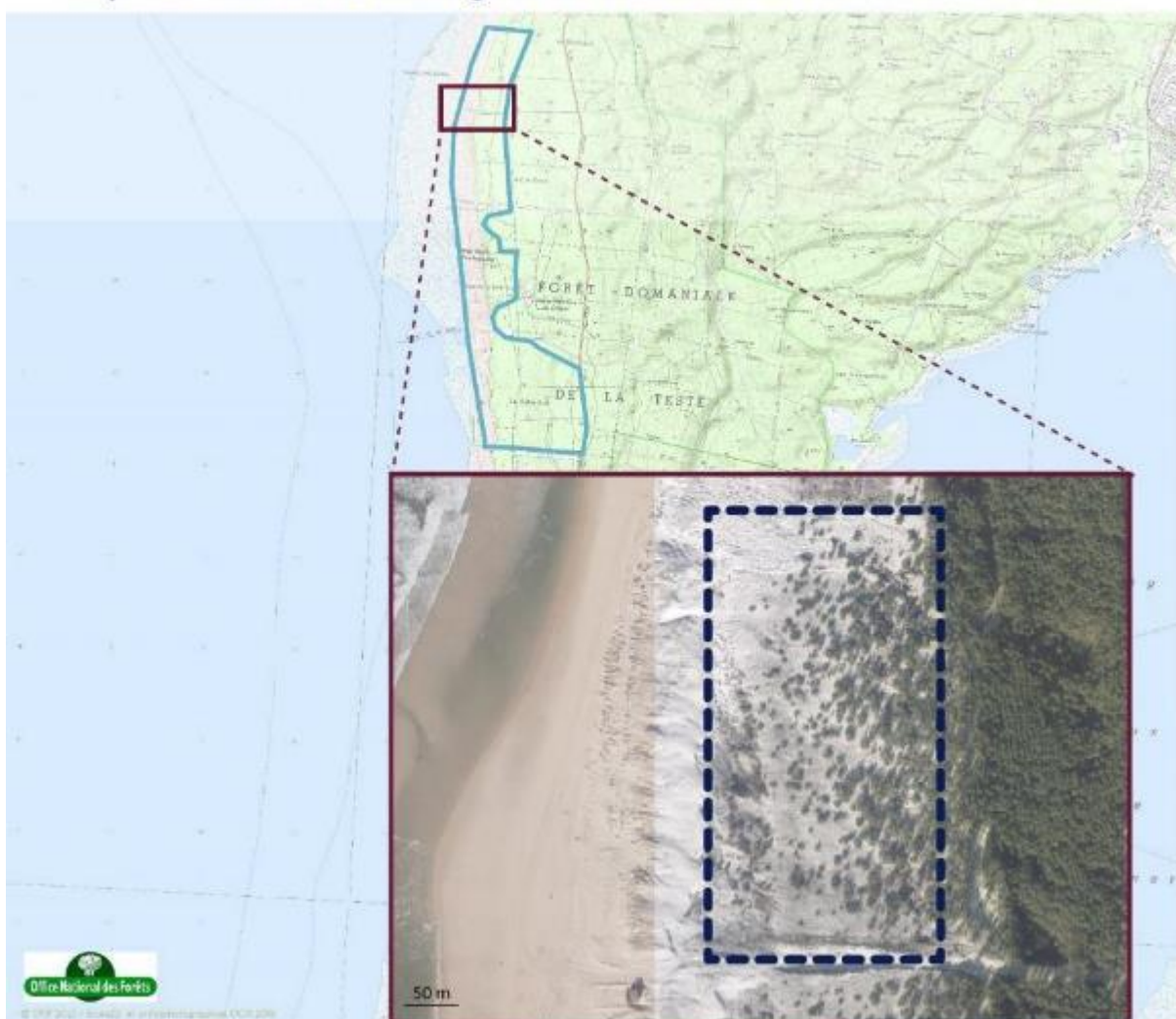
Figure 4: Absence d'ornières et état du sol après passage, (ONF, 2022)

2.3. Détails des interventions

- **Cartographie des zones d'intervention**

Le projet initial prévoyait la restauration sur 10ha de dune grise sèche. La délimitation de la zone d'intervention coté Est n'est pas rectiligne comme le suggère la carte, elle a été déterminée et matérialisée sur le terrain par le technicien local afin de laisser un aspect le plus naturel au site. Un passage du technicien local avant intervention a permis de matérialiser par la peinture la dernière ligne de pins à couper à l'Est.

Implantation de la dune grise à restaurer sur le site Natura 2000





- **Phase 1 : Abatage des pins manuelle**

Cette action a été réalisée par l'entreprise Lahitte (entreprise de travaux forestiers). Pour cette opération les consignes étaient les suivantes :

Les pieds de pins ont simplement été coupés et non dessouchés, ce qui représenterait un impact considérable sur la structuration de l'habitat. Toutes les branches des houppiers qui ressortaient ont également été coupées. Pendant le débardage une seconde coupe a été réalisée. Tout était laissé sur place en attente de la phase 2 :

- **Phase 2 : Débardage des rémanents**

Le porteur forestier a évacué les branches non démontées. Le non-démontage des branches a permis de faciliter la préhension lors de l'export et de réduire les aller-retours sur le site. Une zone de stockage des bois avait également été identifiée pour rassembler tous les bois au même endroit et par le même itinéraire (voir ci-dessous).



Figure 5: Plan de circulation pour l'évacuation des bois, (C. Bouchet, ONF, 2022)

- **Phase 3 : Réemploi des rémanents**

Dans le cadre des travaux d'accueil du public, les rémanents seront réutilisés à proximité après avoir été réduits à l'état de broyats. Ils seront utilisés principalement pour la stabilisation des places de stationnement sous couvert forestier sur les plans plages.

Certaines branches ont également servi à la création de gîtes à lézards ocellés, opération financée dans le cadre de la Mig Bio.



Figure 6: Zone de stockage des pins en vue du broyage et gîte à lézard ocellé installé, (Photo : D. Boulet, ONF)

- **Phase 4 : Communication**

Des panneaux ont été installés sur les clôtures de mise en défens à proximité du site afin de sensibiliser et d'informer les habitants sur l'opération menées.



Figure 7: Type de panneau installé, (ONF, 2022)

3. Premiers résultats



Figure 8: Vue du sud de la zone restaurée, (ONF, 2022)

D'un point de vue paysager les résultats sont bons. Le matériel utilisé et le respect des zones de circulation ont permis de réduire au maximum la dégradation du site. Le site ne présente pas d'ornières et la végétation en place ne semble pas dégradée. On retrouve une zone propice à l'habitat dune grise. Seules les souches en place et les couvertures d'aiguilles témoignent encore de la présence d'anciens pins.

Pour autant la partie nord du site largement dégradée par la forte fréquentation anarchique du site mettra certainement plus de temps à retrouver un équilibre (voir photo ci-dessous).



Figure 9: Vue du nord de la zone restaurée, (ONF, 2022)

Différentes photos ont été prises avant, pendant et après chantier (voir en suivant). Ce suivi photographique sera poursuivi périodiquement pour témoigner visuellement de l'évolution du paysage dans les mois et années à venir.

A ce suivi photo, un suivi floristique sera réalisé sur certaines placettes. Les placettes ont déjà été déterminées et le protocole sera mis en place en concertation avec le CBN Sud-Atlantique.

Pour finir un travail sera mené en parallèle lors de ce suivi pour juger du comportement et de la restauration des zones présentant de nombreuses aiguilles de pins. Des placettes de suivi ont été déterminées sur des zones légèrement ratissées et sur des zones non ratissées (voir carte ci-après). L'intérêt est de voir dans quelle mesure le site et l'habitat se restaure avec ou non la présence d'aiguilles au sol.

Enfin dans les années qui suivront ce chantier, le suivi et la vigilance de la part du technicien local permettront de lancer si nécessaire des chantiers d'arrachage de repousses de pins. En effet l'entretien et l'épuisement de la banque de graines de pins sont très importants dans les années qui suivent afin de limiter au maximum la recolonisation du pin dans ces zones restaurées. Il pourra s'agit de chantiers bénévoles (scolaire ou autre) ou de chantier mené par des agents ONF.

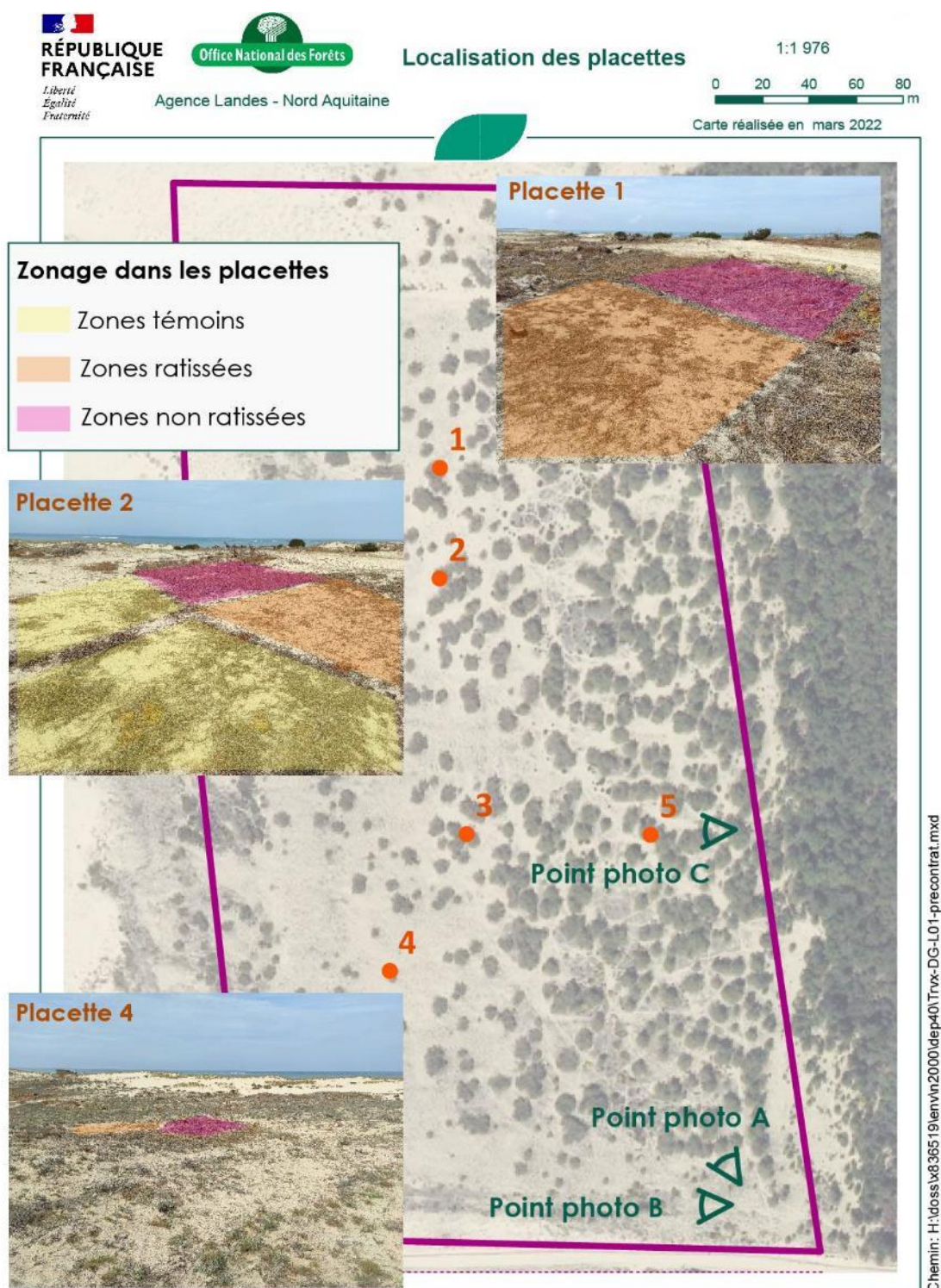


Figure 10: Localisation des placettes de suivi et des points photo, (ONF, 2022)

- Point C



Figure 11: Point C du suivi photo (En haut à gauche : avant, en haut à droite : pendant et en dessous : après), (C. Bouchet, ONF)

- **Point A :**



Figure 12: Point A du suivi photo (En haut à gauche : avant, en haut à droite : pendant et en dessous : après), (C. Bouchet, ONF)



Office National des Forêts

Service émetteur du document

2 avenue de Saint-Mandé

75570 PARIS CEDEX 12